

Pie-grièche méridionale, *Lanius meridionalis* (Temminck, 1820)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Laniidés

Description de l'espèce (sous-espèce nominale)

A peu près de la taille d'un Merle noir *Turdus merula*, la silhouette et l'allure de la Pie-grièche méridionale sont typiques : bec crochu et « masque » noir sur les yeux surmontés d'un sourcil blanc très net. Le dessus (calotte, dos, manteau) est gris de plomb. Les scapulaires sont marquées de blanc. Les ailes noires terminées de blanc présentent un petit miroir blanc à la base des rémyges primaires. La queue noire est bordée de blanc. La gorge et les joues blanches contrastent avec le reste des parties inférieures d'une belle couleur rose lilas.

L'espèce ne présente pas de dimorphisme sexuel.

Les jeunes oiseaux sont identiques aux adultes, mais plus ternes. Leurs parties inférieures peuvent être grisâtres ou teintées de rose jaunâtre : de fines vermiculures sont parfois présentes sur la poitrine.

Les périodes de mues ne sont pas bien connues. Elles doivent s'apparenter à celles de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* : les adultes effectuent une mue complète qui commence peu de temps après l'émancipation de leur progéniture et qui peut durer jusqu'en novembre. La mue postjuvénile aurait lieu entre fin juillet et novembre, concernant essentiellement les couvertures.

Le chant et les cris sont semblables à ceux de la Pie-grièche grise (JCR, CD4/pl.47), mais avec des sonorités plus douces, plus flûtées.

Longueur totale du corps : environ 25 cm. Poids : environ 70 g en moyenne.

Difficultés d'identification (similitudes)

La Pie-grièche grise est assez semblable, mais ses parties supérieures sont moins sombres et le dessous est blanc ou blanchâtre. Cependant, de jeunes pies-grièches grises peuvent présenter des teintes légèrement rosées sur le dessous en automne.

La Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* présente également de fortes similitudes, surtout avec le dessous rose violacé. Sa silhouette est cependant différente, plus ramassée, avec un bec plus épais et une queue plus courte. Les adultes se caractérisent par un bandeau noir très net sur le front, surtout chez le mâle.

Répartition géographique

On distingue jusqu'à 11 sous-espèces de pies-grièches méridionales [16] à travers son aire de distribution qui comprend l'extrême sud-ouest de l'Europe, les îles Canaries, une bonne partie de l'Afrique du Nord jusqu'aux limites sud du Sahara par endroits, le Proche et le Moyen-Orient et une partie du sud-ouest du continent asiatique jusqu'en Inde.

La forme nominale niche uniquement dans la Péninsule Ibérique et dans le sud de la France.

En France, elle se reproduit régulièrement dans 14 départements, surtout dans le Languedoc-Roussillon et la Provence. La limite septentrionale de son aire de distribution traverse le nord des Pyrénées-Orientales ; dans l'Aude, elle semble passer juste à l'ouest de Carcassonne, puis elle traverse le Minervois et le piémont sud de la Montagne Noire. Dans l'Aveyron, la Lozère et l'Ardèche, cette limite nord se rapproche de l'aire de répartition de la Pie-grièche grise [14].

La Pie-grièche méridionale est présente sur les causses Noir, du Larzac, Méjean et du Sauveterre, sans doute à moins de 30 km des populations les plus proches de la Pie-grièche grise. A l'est du Rhône, elle atteint le sud de la Drôme, pénètre dans le sud des Hautes-Alpes, le sud des Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes. Elle n'est que de passage rare dans le nord de l'Italie, en Ligurie et en Toscane [3 ; 6 ; 8 ; 14].

En hiver, l'aire de nidification méditerranéenne reste largement fréquentée. Des mouvements locaux sont cependant perceptibles, les secteurs d'altitude semblant plus ou moins régulièrement délaissés [5 ; 6]. L'espèce apparaît régulièrement, quoique en petit nombre, en dehors des zones de reproduction en maints endroits de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine. Des oiseaux sont notés épisodiquement plus au nord, jusque dans les départements de Vendée, des Deux-Sèvres et de Loire Atlantique [2]. Ailleurs en France, les observations sont exceptionnelles.

Biologie

Ecologie

Le matorral méditerranéen constitue probablement l'habitat originel de la sous-espèce nominale. Relativement peu étendu à l'état naturel, il a été fortement favorisé par les activités humaines dès le Néolithique. Elle niche depuis le niveau de la mer, jusqu'à 1100-1700 m dans le massif de la Cerdagne orienté plein sud (Pyrénées-Orientales) et jusqu'à 1200 m dans les Alpes-Maritimes.

En moyenne montagne, sur substrat calcaire (Lubéron, Alpilles, Montagne Sainte-Victoire), l'espèce occupe typiquement les secteurs de garrigue basse très dégradée à chênes kermès. Le milieu aride de la Crau sèche, vaste désert de pierres à végétation rase, est également fréquenté, particulièrement les zones marginales à l'ouest où les

poiriers sauvages et les petits chênes verts servent souvent de support au nid. Ce dernier peut également se trouver dans les ronciers, y compris dans ceux qui poussent sur les tas de pierres édifiés dans le centre de la Crau. Les pelouses sableuses à filaires de Camargue attireraient l'espèce par le passé. Peu étendues et peut-être trop fermées, ces zones ne semblent plus occupées actuellement. Sur les Grands Causses, la Pie-grièche méridionale est présente dans des landes à buis entre 550 et 1000 m d'altitude. Des secteurs plus anthropisés dominés par la vigne, comme en Languedoc-Roussillon, l'attirent également, à condition que subsistent des lambeaux de prairies, de garrigues et des buissons divers, surtout de gros ronciers. Localement, l'espèce peut profiter de l'ouverture des paysages provoquée par des incendies [10 ; 14].

Comportement

En Espagne, l'espèce est considérée comme globalement sédentaire, mais une dispersion juvénile a été mise en évidence par le baguage. Ainsi deux *pulli* marqués dans le même nid dans le sud-ouest de ce pays ont été retrouvés respectivement 170 jours plus tard à 230 km vers le nord-ouest et 155 jours plus tard à 32 km vers le sud-est. Les observations d'individus de passage sont régulières entre septembre et novembre à Gibraltar [21] et il n'est pas exclu que certains individus hivernent régulièrement en Afrique du Nord.

Le comportement territorial reste accusé tout au long de l'année. En dehors de la période de reproduction, la Pie-grièche méridionale est solitaire. Plusieurs individus peuvent cependant se regrouper pour des manifestations bruyantes, notamment vers la fin de l'hiver. LABOUYRIE [11] évoque des « affrontements à coups de joutes flûtées ». La superficie du territoire hivernal ou estival varie selon les lieux et les saisons entre 10 et 20 ha [11 ; 13 ; 20].

Comme chez toutes les pies-grièches, la technique de chasse à l'affût est la plus fréquente, les oiseaux se perchent entre deux et trois mètres de hauteur.

En Crau sèche (Bouches-du-Rhône), la densité de nicheurs varie entre 0,2 et 4 couples par 100 ha, selon la richesse en buissons et en arbustes [17]. Dans ce même secteur, en mai 1994, 66 territoires furent localisés (sur les 11 500 ha de superficie totale), soit une densité de 0,57 couples/100 ha [15].

Reproduction et dynamique des populations

Des activités de parades nuptiales peuvent être observées dès le mois de février, voire janvier.

Le nid est généralement construit entre un et deux mètres de hauteur, parfois un peu plus haut, dans un buisson ou un petit arbre (ronces, filaires, aubépines, petits chênes verts, etc.).

Le début de la ponte peut commencer fin mars et durer jusqu'à fin juin pour les pontes de remplacement. Aucune preuve de seconde nichée annuelle n'a été mise en évidence comme en Espagne. Sur 39 données, le pic de ponte se situait entre la deuxième décennie d'avril et la première de mai [12].

Plus fréquemment au nombre de cinq ou six (moyenne de 5,2 [17]), les œufs seraient couvés uniquement par la femelle pendant environ 19 jours. Les jeunes séjournent au nid en moyenne 14,5 jours [4].

En Crau, le suivi de la reproduction effectué en 1994-1995 montre un nombre important de pontes de remplacement, en raison d'une pression de prédation sur les nids élevée ; 44% d'entre eux furent détruits. En deux saisons, les 24 couples suivis ont pondu 137 œufs qui ne donnèrent que 74 poussins à l'éclosion (54%) et 37 jeunes à l'envol (27%) soit une moyenne de l'ordre de 1,5 jeunes produits par couple nicheur [17].

La longévité maximale est inconnue.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire comprend beaucoup d'insectes et relativement peu de micromammifères. Là où ils sont disponibles, les lézards et psammodes semblent jouer un rôle important. Des oiseaux sont également régulièrement prélevés [12].

En Crau, peu de vertébrés sont consommés par les adultes, tout au plus quelques jeunes oiseaux [18]. L'importance des différents groupes d'invertébrés y varie selon les saisons, les Hyménoptères étant consommés surtout en automne, les Arachnides en automne et en hiver, les Orthoptères en été et en automne, les chenilles de Lépidoptères en hiver et au printemps, puis, un peu plus tard des jeunes oiseaux capturés hors du nid. Des Coléoptères sont capturés toute l'année en grand nombre. Parmi ces derniers, les Carabidés constituent une ressource particulièrement importante en hiver, alors que les Méloanthidés (particulièrement *Amphimallon ruficornis*) entrent dans le régime des adultes surtout au printemps. A cette saison, les poussins reçoivent beaucoup de Cétonidés (surtout *Netocia oblonga* et *N. morio*).

Habitats de l'Annexe 1 de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

4090 - Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux (Cor. 31.7)

5210 - Matorrals arborescents à *Juniperus* spp. (Cor. 32.13)

6220*- Parcours substeppiques de graminées et annuelles des *Thero-Brachypodieta* (Cor. 34.5), surtout 6220-5*-pelouse méditerranéenne mésotherme de la Crau à *Asphodelus fistulosus* (Cor. 34.512).

9340 - Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* (Cor. 45.3) : faciès dégradés, pâturés ou après incendies.

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (Article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17 avril 1981), inscrite à l'annexe II de la convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La Pie-grièche méridionale est l'une des espèces emblématiques de La ZPS de Crau qui comprend la Réserve Naturelle Nationale des coussouls de Crau (7 400 ha) et la Réserve Naturelle Régionale du domaine de la Jasse (280 ha). Il y a quelques années, elle nichait encore dans la Réserve Naturelle Régionale de la Tour du Valat en Camargue. L'espèce est mentionnée dans quelques ZPS : Les Alpilles, le Lubéron, la Basse Ardèche, le Minervois, le Parc National des Cévennes... [19-non publié].

Etat des populations et tendance d'évolution des effectifs

Le statut européen de la Pie-grièche méridionale n'a pas été évalué au niveau international, puisque considérée comme sous-espèce de la Pie-grièche grise qui est jugée menacée (« en déclin » [bg2]). La population présente en Espagne, bastion de l'espèce, est en déclin [bg44] et évaluée à 200 000-250 000 couples. Elle serait stable au Portugal (10 000-50 000 couples).

En France, la Pie-grièche méridionale est considérée comme menacée, l'effectif national étant estimé entre 1 000 et 2 000 couples (statut Vulnérable [bg53]). L'enquête nationale de 1993-1994, réactualisée en 1998, indiquait les fourchettes suivantes pour les deux régions qui retiennent l'essentiel des effectifs : Languedoc-Roussillon : 900 à 1 300 couples et Provence : 250 à 450 couples [14]. Il y a peu d'informations sur l'évolution des effectifs dans notre pays, mais le déclin suspecté en 1995 [bg53] se préciserait. Une baisse locale des effectifs a été notée depuis 1996 dans le Vaucluse en région de Sault [G. OLIOSO *in litt*] et depuis 2000 dans les Pyrénées-Orientales. En 2007, seuls deux couples ont pu être localisés en plaine du Roussillon [Y. ALEMAN *in litt*]. A l'heure actuelle, la population du sud du Languedoc-Roussillon ne serait plus constituée que de 100 à 150 couples (20-40 dans les Pyrénées-Orientales et 50-100 dans l'Aude [Y. ALEMAN, L. COURMONT, E. ROUSSEAU, F. GILOT, D. CLEMENT, comm. pers.]). Elle semble avoir disparu récemment comme nicheuse de Camargue [Y. KAYSER *in litt*]. Dans le Gard, une enquête, réalisée en 2006 sur 20 secteurs d'au moins 100 ha chacun a permis de constater que l'espèce avait disparu de deux sites fréquentés auparavant, qu'elle n'était présente que sur 47% des secteurs *a priori* jugés favorables et que la densité ne dépassait qu'exceptionnellement un couple nicheur/100 ha [1].

Menaces potentielles

L'espèce est menacée par la destruction (urbanisation) ou la transformation de ses habitats. Selon les sites de reproduction, la Pie-grièche méridionale a pâti soit de l'intensification agricole (augmentation de la taille des parcelles cultivées, utilisation des pesticides et conversion des friches, en plaines notamment), soit de la déprise agricole (fermeture des milieux suite à la régression de l'élevage ovin sur les reliefs, dont les Causses).

Dans les secteurs de vignobles, les territoires peuvent rapidement devenir inhospitaliers si les sites de nids (ronciers) et les territoires de chasses (friches) sont supprimés en raison de l'intensification. Les traitements phytosanitaires des vignes ont aussi un impact.

A l'instar de la Pie-grièche grise, l'espèce paraît assez sensible aux dérangements humains.

Propositions de gestion

Il est nécessaire de maintenir et restaurer un paysage agricole de type extensif ouvert fait de petites parcelles en mosaïque et des arbustes isolés poussant spontanément entre les parcelles (les perchoirs peu élevés étant primordiaux pour l'espèce).

En zones de montagne, la présence de secteurs semi-ouverts dépend en grande partie du maintien de l'élevage. Les mesures agri-environnementales peuvent contribuer à maintenir les milieux favorables à l'espèce, à réduire l'utilisation de pesticides, à soutenir l'élevage ovin et à le remettre en place là où il a disparu. Il convient de pérenniser ce système d'aides dans les causses et en zones de garrigues.

Dans la partie ouest de la Crau, là où la végétation ligneuse gagne du terrain, il conviendrait d'éviter un embroussaillage trop fort, par limitation mécanique (hors période de reproduction) et remise à l'honneur du pâturage. En revanche, dans le centre de la Crau, très « ouvert », il sera peut-être possible de favoriser la présence de quelques arbustes et de ronciers.

En plaines viticoles, des contacts avec les viticulteurs permettraient peut-être d'éviter des détériorations inutiles de l'habitat. Dans ces paysages, il faut veiller à garder des secteurs en friche, des arbres et arbustes de lisières, ainsi que des ronciers, trop souvent détruits. Il convient aussi d'y réduire des produits phytosanitaires et de créer des bandes enherbées (inter-rangs ainsi qu'en bordures de parcelles, de fossés et de ruisseaux).

Les friches seraient à entretenir « jeunes » et herbacées (riches en insectes) de manière tournante par broyage ou brûlage (sous réserve des conditions de sécurité) hors période de reproduction.

Des zones de tranquillité seraient aussi à envisager.

Etudes et recherches à développer

Les manifestations acoustiques mériteraient d'être étudiées dans le détail. Le fait de reconnaître deux espèces [8 ; 9] est généralement admis et conforté par des analyses génétiques récentes [7], mais des recherches supplémentaires sont souhaitables pour l'ensemble des nombreuses sous-espèces décrites.

En ce qui concerne les mesures de conservation, la priorité consiste à suivre les populations viables et inventorier précisément les menaces qui pèsent sur elles. Si la situation en Crau est assez bien connue, on méconnaît la situation dans les autres grands types de milieux, dont la plaine viticole du Languedoc-Roussillon, les zones de garrigues et les Causse. Ainsi, le millier de couples évalué pour le Languedoc-Roussillon lors de la dernière enquête nationale [14] ne semble plus d'actualité, et il est urgent de réaliser un inventaire exhaustif des noyaux de population relictuels.

Bibliographie

1. BIZET, D. & DAYCARD, D. (2007).- Résultats de l'enquête Pies-grièches 2006 dans le Gard. *Aux échos du C.O.Gard. Feuille de liaison* 96: 12-19.
2. BOQUIEN, Y. (1947).- Observation d'un *Lanius excubitor meridionalis* à une date anormalement précoce. *Alauda* 15(1): 133-134.
3. BRUGIERE, D. (1996).- A propos des limites d'aires de distribution de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* et de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* dans le sud du Massif Central. *Alauda* 64(2): 275.
4. DE LA CRUZ SOLIS, C. & LOPE REBOLLO, F. (1985).- The reproduction of *Lanius excubitor meridionalis* in the South-West of Spain. *Le Gerfaut* 75(2): 199-209.
5. DEJAIFVE, P.A. (1992).- Répartition des Pies-grièches (*Laniidae*) dans le département des Pyrénées Orientales. *La Mélando* 8: 18-23.
6. DESAULNAY, P. (1982).- Statut et répartition de la Pie-grièche grise dans les régions sud-ouest. *Bulletin de l'A.R.O.M.P.* 6: 2-4.
7. HERNANDEZ, A., CAMPOS, F., GUTIERREZ-CORCHERO, F. & AMEZCUA, A. (2004).- Identification of *Lanius* species and subspecies using tandem repeats in the mitochondrial DNA control region. *Ibis* 146: 227-230.
8. ISENMANN, P. & BOUCHET, M.A. (1993).- L'aire de distribution française et le statut taxinomique de la Pie-grièche grise méridionale *Lanius elegans meridionalis*. *Alauda* 61: 223-227.
9. ISENMANN, P. & LEFRANC, N. (1994).- Le statut taxinomique de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* TEMMINCK 1820. *Alauda* 62: 138.
10. LABOUYRIE, F. (2003).- Tentative de capture en vol d'un Tarier pâtre *Saxicola rubetra* par un couple de Pies-grièches méridionales *Lanius meridionalis*. Technique de chasse. *Meridionalis* 3-4: 66-68.
11. LABOUYRIE, F. (2004).- Répartition hivernale de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* en plaine viticole vaunageole, Gard. *Meridionalis* 6: 40-46.
12. LEFRANC, N. (1993).- *Les pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Ed. Delachaux et Niestlé, Tournai. 240 p.
13. LEFRANC, N. (1997).- *Shrikes and the farmed landscape in France*. In PAIN, D.J. & PIENKOWSKI, M.W. - *Farming and Birds in Europe : the Common Agriculture Policy and its implications for bird conservation*. Academic Press, Londres. 236-268 p.
14. LEFRANC, N. (1999).- Les pies-grièches *Lanius* sp. en France : répartition et statut actuels, histoire récente, habitats. *Ornithos* 6(2): 58-82.
15. LEFRANC, N. & LEPLEY, M. (1995).- Recensement de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* en Crau sèche. *Faune de Provence* 16: 87-88.
16. LEFRANC, N. & WORFOLK, T. (1997).- *Shrikes. A guide to the shrikes of the world*. Pica Press, Robertsbridge. 192 p.
17. LEPLEY, M., GUILLAUME, C.P., NEWTON, A. & THEVENOT, M. (2000).- Biologie de reproduction de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* en Crau sèche (Bouches-du-Rhône-France). *Alauda* 68: 35-43.
18. LEPLEY, M., THEVENOT, M., GUILLAUME, C.P., PONEL, P. & BAYLE, P. (2004).- Diet of the nominate Southern Grey Shrike (*Lanius meridionalis meridionalis*) in the north of its range (Mediterranean France). *Bird Study* 51: 156-162.

19. LPO (2008).- *Base de données « Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France »*. LPO-BirdLife France, Rochefort. Non publié.
20. PURROY, F. (1997).- *Atlas de las aves de España (1975-1995)*. SEO / BirdLife. Lynx Edicions, Barcelona. 583 p.
21. TELLERÍA, J.L. (1981).- *La migración de las aves en el Estrecho de Gibraltar. Aves no planeadoras*. Vol. 2. Universidad Complutense, Madrid. 491 p.